

Budget 2019

Le conseil municipal remercie les citoyens présents à la séance spéciale du 20 décembre 2018 ayant porté sur le budget 2019 et le programme triennal des immobilisations, ainsi qu'à la rencontre sociale des citoyens qui suivait.

Lors de la séance spéciale du 20 décembre 2018, le conseil a adopté le budget qui suit pour l'année 2019 :

REVENUS	BUDGET 2019
Taxes	1 856 474
Paiements tenant lieu de taxes	130
Transferts	527 109
Services rendus	50 428
Imposition de droits	14 500
Amendes et pénalités	5 000
Intérêts	6 000
Excédent de fonctionnement affecté, non affecté et fonds réservés	8 017
Transfert aux activités d'investissement	(610 950)
TOTAL DES REVENUS	1 856 708

DÉPENSES	BUDGET 2019
Administration générale	360 762
Sécurité publique	255 821
Transport	634 904
Hygiène du milieu	429 663
Aménagement, urbanisme et développement	174 986
Loisirs et culture	163 791
Frais de financement	23 628
Remboursement de la dette à long terme	65 499
Amortissement	(252 346)
TOTAL DES DÉPENSES	1 856 708

Pour de plus amples informations, consultez le site internet municipal à www.ste-anne-de-la-pocatiere.com sous les onglets : Municipalité / Services municipaux/ Procès-verbaux.

Avis concernant la neige

Comme vous pouvez le constater, nous risquons d'avoir un hiver avec beaucoup de neige. Nous sommes conscients que le déneigement des chemins est très important pour la sécurité de nos citoyens. C'est pour cela que nous tenons à vous informer que tous nos employés font de leur mieux avec les équipements mis à leur disposition. Nous avons conscience que les tempêtes, c'est désagréable pour tout le monde. C'est pourquoi, la prudence et la patience sont de mise dans de telles circonstances. Afin de nous aider dans notre travail, nous vous invitons à tenir compte des éléments suivants :

- 1- Assurez-vous de placer le nombre de balises nécessaires et au bon endroit pour votre entrepreneur et les employés municipaux en déneigement;
- 2- Indiquez à votre entrepreneur en déneigement l'endroit où envoyer la neige et à une distance assez éloignée de l'emprise municipale et de la route. Les fossés ne sont pas des endroits adéquats;
- 3- Assurez-vous de ne jamais ajouter de neige dans l'emprise municipale, sur la route, et dans les fossés et également, qu'elle soit ramassée par vous ou votre entrepreneur en déneigement si cela se produit.

Collecte d'arbres « naturels » de Noël



Le mardi 15 janvier 2019, si la température le permet, nous effectuerons la collecte des arbres naturels de Noël.

Nous vous prions de déposer votre arbre près de la route avant 8 h du matin.

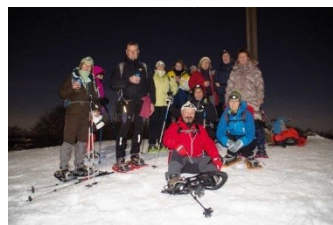
Raquettes au clair de lune

Randonnée en raquettes, circuits de 1, 3 ou 5 km

**Le samedi 19 janvier 2019
de 18 h 30 à 21 h 30**

(et non en février tel que mentionné dans la programmation d'hiver de La Pocatière)

Boisé Beaupré, route Sainte-Anne-Saint-Onésime.



Entrée gratuite, feu de camp, breuvage chaud offert!

Matériel à apporter: raquettes, lampe frontale.

Coupon de participation offert sur place pour le grand tirage de Passeport Kamouraska.

Possibilité de location de raquettes au CÉGEP de La Pocatière en composant le 418 856-1525, poste 2223.

Pour plus d'informations, contactez le bureau municipal
Tél. : 418 856-3192

Une initiative du comité de la famille et des personnes âgées de Sainte-Anne-de-la-Pocatière



En collaboration avec le Service intermunicipal de Sécurité incendie de La Pocatière (SISI)

Conférences matinales pour les 55 ans et plus

Sujet : *Encore à déterminer,*

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec nous, au bureau municipal.

**Mardi 12 février 2019, de 9 h à 10 h 30
à l'Auberge Cap Martin**

Déjeuner inclus. Coût par participant : 6 \$

Inscription requise d'ici le vendredi 8 février 2019 à 12 h, auprès de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière au **418 856-3192** ou par courriel : agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com

OSEZ l'hiver!

Programmation loisir, Services récréatifs, culturels et communautaires de la Ville de La Pocatière

Les inscriptions sont en cours depuis le 3 janvier 2019.

Profitez du rabais de 25 % jusqu'au 19 janvier!

L'équipe des Services récréatifs, culturels et communautaires (SRCC) de la Ville de La Pocatière et ses partenaires vous proposent une variété d'activités et d'ateliers des plus intéressants.

La Ville de La Pocatière dispose d'une entente spéciale de loisirs avec la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Les citoyens de ces deux municipalités bénéficient du coût «résidant». Une preuve de résidence est obligatoire au moment de l'inscription.

• VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE EN LIGNE!

Rendez-vous au www.lapocatiere.ca, cliquez sur le bouton *Inscription en ligne* pour accéder à la plateforme.

• Vous pouvez également vous inscrire en vous présentant au bureau des Services récréatifs, culturels et communautaires (SRCC) ou par la poste en complétant le formulaire d'inscription se trouvant sur le site Internet de la Ville au www.lapocatiere.ca sous l'onglet *Vie communautaire* au répertoire Programmation des loisirs.

Moisson Kamouraska



Moisson Kamouraska offre chaque mardi et ce, depuis octobre, une **soupe populaire** entre **11 h 30 et 13 h** dans ses locaux du 905, 5^e rue Rouleau La Pocatière.

Chaque semaine, deux différentes sortes de soupe sont offertes. En échange d'une contribution volontaire (1 \$ pour le breuvage et le dessert), les gens peuvent déguster gratuitement une soupe chaude et échanger entre eux.

Des gens de tous les milieux et de tous les âges viennent chaque semaine. Pour avoir de plus amples informations, vous pouvez suivre le Facebook de Moisson Kamouraska ou téléphoner au 418 371-1818.

Bienvenue à tous!

Le bon mot

Chaque ou chacun

Le mot « chaque » ne s'emploie jamais à la fin d'une phrase. On dira donc : ces crayons se vendent 2 \$ CHACUN.

Exposition : « Expérimentation » de Thérèse Beaulieu

Le comité d'exposition de La Pocatière est heureux de vous présenter l'exposition «*Expérimentation*» de l'artiste multidisciplinaire Thérèse Beaulieu.

Un vernissage a eu lieu lors de la fête de réouverture de la Bibliothèque de La Pocatière, le dimanche 6 janvier dernier.

Nouveauté : l'espace d'exposition maintenant intégré à la nouvelle bibliothèque.

Originaire de Saint-Germain-de-Kamouraska, Thérèse Beaulieu explore la matière en passant par la peinture, la sculpture et la bijouterie. Ayant longtemps enseigné les arts, elle se consacre maintenant à temps plein à sa création personnelle.

Prenez note que l'exposition se poursuivra jusqu'au 18 février 2019. Vous pouvez maintenant voir nos expositions aux heures d'ouverture de la bibliothèque : les lundis, mardis et jeudis soirs, de 19 h à 21 h, les vendredis après-midi de 13h à 16h, ainsi que les samedis et dimanches matin de 10 h à midi. L'entrée est libre, bienvenue à tous !

Pour ne rien manquer de nos activités, vous pouvez *aimer* la page Facebook de la salle d'exposition de La Pocatière ou visiter le site Internet de Ville La Pocatière.

Au plaisir de vous voir sur place !

Les mardis causeries du Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation (MQAA)

Dans le cadre des mardis causeries, en collaboration avec l'Institut de technologie agroalimentaire, campus La Pocatière, le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation présente une série de six conférences, généralement à toutes les deux semaines cet hiver.

Déjà la première, concernant la forêt nourricière a eu lieu le 8 janvier, mais vous pouvez dès à présent prévoir celles du 29 janvier, «De l'agriculture verticale à Saint-Pacôme?» et celle du 12 février, «Mise en conserve domestique sécuritaire » aux locaux du Musée à 19 h.

Dans la première vous pourrez en apprendre davantage sur la technologie développée par Inno-3B et sur le projet des Jardins du Clocher, afin de mettre sur pied un centre de production d'agriculture verticale dans l'église de Saint-Pacôme.

Dans la seconde, Gabrielle Lévesque Baudet, professeure à l'ITA, vous fera découvrir ou vous rafraîchira la mémoire sur les pratiques de mise en conserve sécuritaires en pot de type Masson. Peut-on stériliser au lave-vaisselle? Canner de la sauce à spaghetti au four? Réutiliser les couvercles Snaps? Bien sûr que non! Mieux vaut se fier à des recettes éprouvées.

Suivez-nous sur notre site ou sur notre page Facebook (www.facebook.com/musee.qaa) ainsi que dans les médias pour plus de détails sur ces activités et bien d'autres à venir.

Prochaine séance ordinaire du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra **le lundi 4 février 2019**, à 20 h, à la salle municipale située au 395, chemin des Sables Est.

Bienvenue à tous!

Rosaire Ouellet, maire